



Avis à l'industrie

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LE PERMIS D'IMPORTATION ET LE CERTIFICAT D'EXPORTATION

OTTAWA, le 22 juillet 2010 – À partir du 1^{er} septembre 2010, les importateurs et les exportateurs de bovins, de bisons et de moutons devront indiquer leur numéro de compte de la base de données de l'Agence canadienne d'identification du bétail (ACIB) ou d'Agri-Traçabilité Québec (ATQ) sur les certificats d'exportation et les permis d'importation d'animaux.

Avec le numéro de compte de base de données figurant sur les permis d'importation et les certificats d'exportation, le Canada sera mieux en mesure de suivre les mouvements des animaux qui sont importés au pays ou de ceux que l'on exporte. L'accès à des données précises et à jour est absolument essentiel dans les situations d'urgence puisque cela permet de réduire le temps d'intervention et de limiter ainsi les répercussions économiques, environnementales et sociales de ces situations.

Le gouvernement du Canada déploie tous les efforts afin de protéger la santé du bétail et la salubrité des aliments au moyen d'un système adéquat d'identification des animaux. L'étiquetage et la traçabilité sont des composantes clés de la stratégie nationale du Canada en matière de protection de la santé animale.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), l'ACIB et l'ATQ s'emploient ensemble à faire en sorte que la collecte et la conservation des données se fassent de façon cohérente et uniforme.

Les éleveurs peuvent demander leur numéro de compte de base de données à l'ACIB (1-877-909-2333) ou à l'ATQ (1-866-270-4319). En vertu du *Règlement sur la santé des animaux*, les personnes visées par la partie XV des exigences doivent fournir à l'ACIB ou à l'ATQ toute l'information utile pour l'identification du bétail. Ainsi, chaque partie assujettie au *Règlement* détient un numéro de compte de base de données de l'ACIB et/ou de l'ATQ.

Pour plus de renseignements sur les systèmes de traçabilité utilisés au Canada, communiquez avec l'ACIA en composant sans frais le 1-800-442-2342 ou visitez son site Web (www.inspection.gc.ca). Vous pouvez également communiquer avec les organisations suivantes :

Agence canadienne d'identification du bétail
Téléphone : 1-877-909-2333, 403-275-2083
Site Web : www.canadaid.com

Agri-Traçabilité Québec
Téléphone : 1-866-270-4319; 450-677-1757

Site Web : www.agri-tracabilite.qc.ca

Canada 